**G&BLUE ROUTE - DECLARATION DE CANDIDATURE**

1. **IDENTIFICATION DE L’ENTREPRISE CANDIDATE**

Nom ou Raison sociale :

Forme juridique :

Siège social :

Adresse :

Commune et code postal :

Code NAF :

N° de TVA intracommunautaire :

N° d’inscription au RCS ou RM :

Téléphone :

Courriel :

1. **SIGNATAIRE DE LA DEMANDE**

Nom :

Prénom :

En qualité de Représentant légal / Délégué ayant des pouvoirs de représentation,

**Demande,**

La participation au projet « Green&Blue Route Plan » et candidate pour bénéficier d’un voucher d’une valeur de : €

**Déclare,**

Connaître la responsabilité pénale à laquelle il peut être soumis en cas de fausses déclarations, de faux et d'usage de faux documents, en vertu et aux fins des articles 46, 47 et 76 du décret du Président de la République du 28 décembre 2000, n° 445,

**Et**

* Avoir lu l'avis de manifestation d'intérêt pour la fourniture du bon dans le cadre du projet G&B Route plan et d'en accepter toutes les conditions ;
* Être inscrit au registre des entreprises et en règle avec le paiement de la cotisation annuelle pour les années 2019, 2020 et 2021 ;
* Répondre à la définition des PME selon la recommandation de la Commission européenne n° 2003/361/CE du 6 mai 2003, mise en œuvre par le décret ministériel du 18 avril 2005 ;
* Ne pas être en état de faillite, de liquidation (y compris volontaire), de redressement judiciaire, de concordat préventif ou dans toute autre situation équivalente selon la législation en vigueur,
* Avoir son siège social dans l'un des territoires de l'espace de coopération ;
* Être établi et opérationnel depuis au moins 2 ans et avec un maximum de 5 ans d'activité au moment de la soumission de la demande ;
* Se conformer à la réglementation sur les aides "de minimis" ;
* Respecter les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et de prévoyance en faveur des travailleurs ;
* Ne pas avoir fait l'objet des sanctions d'interdiction visées à l'article 9, paragraphe 2, lettre d) du décret législatif n° 2315 du 8 juin 2001 et de ses modifications et compléments ultérieurs, à savoir l'exclusion des avantages, financements, contributions ou subventions et la révocation éventuelle de ceux déjà accordés en vertu du décret législatif n° 231/2001.

**Joint au présent document,**

* Le dossier de candidature,
* La Déclaration de minimis,
* Une pièce d’identitée.

Fait le:

à:

Cachet et signature: